

# PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE-MOULIERE

Séance du 20 septembre 2022

L'an DEUX MIL vingt-deux, le 20 septembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Moulière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Kévin GOMEZ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

Présents : Mesdames et Messieurs Kévin GOMEZ, Maire, Sylvie ROY, 1<sup>er</sup> adjoint, Arnaud MONVOISIN 2<sup>ème</sup> Adjoint, Pierrick GIRAUD 4<sup>ème</sup> Adjoint, Samuel MOREAU, David BRIAND, Christelle MICHAUD, Arnaud PEUCH, Johanna LESCOASTREYRES, Chantal BEAUPOUX, Patrick BELOT

Absent ou excusé : Jérôme ANDRÉ

Absent excusé ayant donnée pouvoir : Laurence SIMMONET 3<sup>ème</sup> Adjoint, Marie-Christine GETREAU

Secrétaire : Samuel MOREAU

Assistait également à la séance : Sylvie ROBERT, secrétaire.

Quorum : 10 à l'ouverture du conseil

ELUS : 14

PRESENTS : 11

VOTANTS : 13

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant à chaque conseiller ayant reçu par mail et lu le procès-verbal de la précédente réunion, de le voter. Il est adopté à l'unanimité.

	<u>Pour</u>	<u>Abstention</u>	<u>Contre</u>
<u>Kévin GOMEZ</u> <u>Maire</u>	<u>X</u>		
<u>Sylvie ROY</u> 1 <sup>er</sup> <u>Adjoint</u>	<u>X</u>		
<u>Arnaud</u> <u>MONVOISIN</u> <u>2<sup>ème</sup> Adjoint</u>	<u>X</u>		
<u>Laurence</u> <u>SIMMONET</u> <u>3<sup>ème</sup> Adjoint</u>	<u>X</u>		
<u>Pierrick GIRAUD</u> <u>4<sup>ème</sup> Adjoint</u>			
<u>Marie-Christine</u> <u>GETREAU</u>	<u>X</u>		

<u>Samuel MOREAU</u>	<u>X</u>		
<u>David BRIAND</u>	<u>X</u>		
<u>Christelle MICHAUD</u>	<u>X</u>		
<u>Arnaud PEUCH</u>	<u>X</u>		
<u>Johanna LESCOASTREYRES</u>	<u>X</u>		
<u>Chantal BEAUPOUX</u>	<u>X</u>		
<u>Jérôme ANDRÉ</u>			
<u>Patrick BELOT</u>	<u>X</u>		

Arrivée de Monsieur Pierrick GIRAUD à 19h48

## Conseil du 20 septembre 2022

### RAPPORT :

- Point contentieux
- Point antenne relais 4G
- Point sur manifestation Pit'fest
- Journée des associations
- Soirée du 10 septembre
- Comité Énergies Vienne

### ORDRE DU JOUR :

- Prix de vente parcelle du Clos au Prieur
- Proposition d'achat des murs et d'un morceau de terrain pour le restaurant des Lys
- Révision de la délibération 21/24 d'autorisation du domaine public pour le restaurant des Lys
- Loi 3 DS proposition de commission consultative
- Convention SPA chats errants
- Occupation du logement 4 place de la Mairie
- Révision de la tarification de la salle des fêtes pour activités supplémentaires
- Création de la fonction de Conseiller Municipal correspondant incendie et secours
- Affectation de la récolte du jardin bio-communal

### QUESTIONS DIVERSES

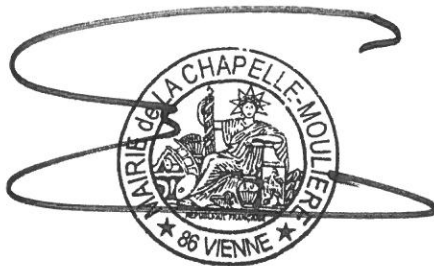
- Arnaud Monvoisin parle de la piqûre par un frelon ou une guêpe à l'école
- Sylvie ROY suggère d'installer une borne électrique devant la salle des fêtes pour permettre aux associations de s'y brancher lors de festivités.

- Arnaud PEUCH évoque la mise en place des panneaux d'information.
- Commande des panneaux de limitation de vitesse et de tonnage.
- Association team Gaga-Roro et partenariat avec la Commune

La séance est levée à 22h30

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 septembre 2022

Le Maire, Kévin GOMEZ



Le Secrétaire, Samuel MOREAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SM', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the official seal.

